



Mobilisation à Mayotte (B2)

OUVERTURE DU SUJET

❖ Où est Mayotte ? Quelle est sa relation avec la France ?

Réponse libre

Mayotte est un archipel de l'océan Indien situé entre Madagascar et la côte du Mozambique. C'est un département et une région française, même si la culture traditionnelle de Mayotte est plus proche de celle des îles Comores voisines. L'archipel de Mayotte est entouré d'une barrière de corail qui abrite un lagon et une réserve marine, destinations très courues pour la plongée. (Cf. Wikipédia)

ARTICLE DE PRESSE

Mayotte : la ministre des outre-mer en visite dans un département au bord de l'explosion

Secouée par un mouvement de contestation populaire depuis le 20 février, l'île est en pleine crise. Annick Girardin se rend sur place ce lundi.



Dans les rues de Mamoudzou, la préfecture de Mayotte, comme dans celles de toutes les communes du département – le 101e département français depuis 2011 –, les ordures s'amoncellent, faute de ramassage des poubelles, dégageant une odeur parfois difficilement supportable. Le mouvement à Mayotte, qui se traduit par des grèves et blocages dans certains secteurs et réunit à présent collectif d'associations, intersyndicale, représentants patronaux et même les élus, a commencé depuis presque trois semaines maintenant.

Encore un « confetti de l'empire de l'empire » qui vient mendier des subventions ? Un énième mouvement revendicatif sur cet archipel de l'océan Indien qui, depuis la départementalisation, en a déjà connu deux de forte ampleur : en 2011 contre la vie chère ; en 2016 pour l'harmonisation du statut social. Non, il ne faut pas se tromper : la situation à Mayotte est réellement explosive, et les Mahorais ne rejettent pas la République française – pour l'appartenance à laquelle ils se sont battus – mais veulent, au contraire, que la République assume ses responsabilités et ses devoirs à leur égard.

Ce lundi 12 mars peut être une journée décisive. La ministre des outre-mer, Annick Girardin, s'est enfin résolue à se rendre sur place pour engager le « dialogue » et proposer « un travail de fond pour l'avenir de Mayotte ». Elle est accompagnée d'une mission de médiateurs, composée de l'ancien préfet de Mayotte Jean-Jacques Brot, fin connaisseur des outre-mer, du conseiller d'Etat Jean Courtial, qui avait déjà effectué une mission en 2013 sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, et du général Lambert Lucas, commandant de la gendarmerie d'outre-mer.

Tension palpable

Mais, à la veille de la venue de la ministre – et de la rentrée scolaire après les vacances de février –, la tension est montée d'un cran, faisant craindre à certains élus et responsables syndicaux un dérapage du mouvement. Alors que la quasi-totalité des barrages installés sur les principaux axes routiers du territoire avaient été levés pendant le week-end pour permettre à la population de se ravitailler et de vaquer à ses occupations, les gendarmes mobiles sont intervenus à 4 heures du matin pour dégager le barrage maintenu au rond-point stratégique à l'entrée du port de Longoni. Il s'agissait, selon l'arrêté pris par le préfet, Frédéric Veau, de permettre aux camions de livraison de carburant d'approvisionner les stations-service.



REVUE DE PRESSE

Les dirigeants syndicaux s'insurgent. « Pourquoi le préfet a-t-il eu recours à la force, alors que nous avons toujours laissé passer les véhicules sanitaires et les camions de livraison ? », interroge Fatihou Ibrahim, un des porte-parole du mouvement. Si on ne le faisait pas, on serait très mal vus par les habitants. » Cette intervention n'a eu pour effet que de renforcer la mobilisation.

Immédiatement, et durant toute la journée, des dizaines puis des centaines de syndicalistes et de membres du Collectif des citoyens ont afflué sur place. Le barrage a été reconstitué et renforcé, interdisant désormais strictement l'accès au port. Au pied de la colline de Longoni, un premier barrage interdit l'accès des véhicules. Puis un deuxième, sous bonne garde, filtre le passage, à pied, vers le rond-point. Là, dimanche après-midi, plusieurs centaines de personnes sont rassemblées, sous des bâches pour se protéger du soleil puis des averses tropicales ou sur les arbres abattus en travers de la route, pendant que les « mamas » en tenue traditionnelle préparent le voulé (le barbecue mahorais).

La tension est palpable. Autour des pompes à essence de la station-service qui jouxte le rond-point, des pneus sont empilés. A proximité, des bouteilles de liquide inflammable sont prêtes à l'emploi. « S'ils reviennent, on fait tout péter », préviennent les plus radicaux. Les responsables syndicaux ne cachent pas leur inquiétude. « Si jamais ça part en vrille ici, c'est tout le territoire qui va s'embraser, la situation sera incontrôlable », redoute Saïd Hachim, membre (CFDT) de l'intersyndicale.

« Humiliés »

Un risque réel si les propositions que devait faire Mme Girardin lundi n'étaient pas à la hauteur des attentes. Or il n'est pas certain que l'Elysée et le gouvernement aient pris l'exacte mesure de l'ampleur de l'exaspération des Mahorais. Tant les réponses d'Edouard Philippe, interpellé jeudi au Sénat lors des questions au gouvernement par le sénateur (LRM) de Mayotte Thani Mohamed Soilihi, que celles de Benjamin Griveaux, le porte-parole du gouvernement, interrogé dimanche sur Europe 1, ne sont pas de nature à rassurer.

Le premier ministre, insistant sur les renforts de forces de sécurité en cours de déploiement sur l'archipel – trois escadrons de gendarmes mobiles ont déjà été envoyés sur place et des forces supplémentaires devaient arriver mardi –, a dit découvrir une situation démographique qu'il ignorait. Tout en se disant prêt à mettre « tout sur la table », sans rien préciser, il a instamment mis en garde les élus qui menacent de ne pas participer à l'organisation de l'élection législative partielle qui doit avoir lieu dimanche 18 mars. « L'Etat prendra toutes ses responsabilités, car il n'est pas envisageable que des élections législatives ne se tiennent pas à la date prévue », a conclu le chef du gouvernement.

Un appel réaffirmé dimanche par M. Griveaux. « Je dis aux élus : "La République n'abandonne pas Mayotte, n'abandonnez pas la République" », a prévenu le ministre, se disant convaincu que « la rentrée des classes aura lieu normalement à Mayotte ». Rien n'est moins sûr, alors que des barrages renforcés, sous des formes diverses, devaient à nouveau être établis dès lundi matin et que les enseignants sont fortement impliqués dans le mouvement de grève. Quant à la législative partielle, elle est aujourd'hui la dernière des préoccupations de la population. Ces propos ont en tout cas été très mal perçus sur le territoire par des Mahorais, qui se sont sentis « humiliés ».

« Le gouvernement politise tout, alors que ce mouvement dépasse largement la politique, déplore Mansour Kamardine, député (LR) de Mayotte. Je pense que c'est une volonté délibérée de déstabilisation : on laisse pourrir les choses. Mais il ne faut pas sous-estimer la volonté d'un petit peuple comme celui-ci, qui s'est battu pour être français. Les Mahorais ne sont plus chez eux, ce n'est plus supportable. Il n'est pas acceptable que les principes fondamentaux de la République soient ainsi bafoués sous le regard complice du gouvernement. »

« Nous ne sommes pas des mendians, reprend Saïd Hachim. Les Mahorais se sont battus pour "être français et être libres", pour les valeurs de la République et, parmi ces valeurs, il y a la sécurité. Aujourd'hui, la sécurité n'existe pas à Mayotte. On ne peut plus vivre normalement. Mayotte est devenue un Sangatte à ciel ouvert. C'est inadmissible. Et ce qui nous hérisse, c'est que les autorités en métropole ne nous comprennent pas. Pour nous, la République n'est pas la République de l'asservissement ou de la soumission. La France s'appauvrit en ayant cette attitude. »

Même si les responsables du mouvement sont bien conscients qu'il sera impossible de régler la situation dramatique que connaît Mayotte par un coup de baguette magique, il importe d'abord que le gouvernement entende la détresse de ses habitants.

Le Monde, 12/03/2018

http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2018/03/12/mayotte-departement-francais-au-bord-de-l-explosion_5269399_3224.html



REVUE DE PRESSE

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lire le texte et répondre aux questions :

1. Quelles sont les informations principales données par l'article sur Mayotte ?
 - Statut : « le 101e département français depuis 2011 »
 - Localisation : « cet archipel de l'océan Indien »
 - Gentilé : Mahorais
 - Historique de mouvements sociaux : « en 2011 contre la vie chère ; en 2016 pour l'harmonisation du statut social »

2. Quelles sont les informations principales de cette mobilisation ?
 - Durée : « ...a commencé depuis presque trois semaines maintenant. »
 - Public mobilisé : « ... réunit à présent collectif d'associations, intersyndicale, représentants patronaux et même les élus »
 - Manifestations de la mobilisation : « les ordures s'amoncellent », « des grèves et blocages dans certains secteurs »

3. Mayotte est devenu un département français par la force. Vrai Faux
Justification : « ...les Mahorais ne rejettent pas la République française – pour l'appartenance à laquelle ils se sont battus »

4. Quelle action publique a provoqué l'indignation des personnes mobilisées ?
L'action publique qui a provoqué l'indignation des personnes mobilisées est l'intervention de gendarmes pour dégager un barrage alors que les mobilisés permettaient la circulation de véhicules de livraison et d'urgence.

5. En quoi la mobilisation a-t-elle pris de l'ampleur ?
La mobilisation a pris de l'ampleur puisqu'il compte plus de personnes et que les barrages ont été reconstruits puis renforcés, interdisant désormais tout accès.

6. Le journaliste craint que le gouvernement ne parvienne pas à calmer les Mahorais. Vrai Faux
Justification : « Or il n'est pas certain que l'Elysée et le gouvernement aient pris l'exacte mesure de l'ampleur de l'exaspération des Mahorais. »

7. Quelle est la réaction du gouvernement face à cette mobilisation ? Contente-t-elle les Mahorais ?
Le gouvernement tente de comprendre et demande d'être fidèle à la République. Les Mahorais ne se satisfont pas de cette réponse et se sentent même humiliés par ces propos.

8. Quel est le problème pointé du doigt par les Mahorais ?



REVUE DE PRESSE

Le problème pointé du doigt par les Mahorais est l'immigration massive des Comoriens.

Dans le texte : « Le premier ministre [...] a dit découvrir une situation démographique qu'il ignorait. » / « Les Mahorais ne sont plus chez eux, ce n'est plus supportable. » / « Aujourd'hui, la sécurité n'existe pas à Mayotte. On ne peut plus vivre normalement. Mayotte est devenue un Sangatte à ciel ouvert. »

PRODUCTION ÉCRITE

- ❖ **Rédiger un essai argumentatif sur l'immigration dans un pays. Problématique et pays au choix. (200 mots)**

VOCABULAIRE

- ❖ **Donner une définition ou un synonyme des mots suivants :**

1. S'amonceler :	S'accumuler, s'entasser, s'empiler
2. Faute de :	Par manque de
3. Un confetti :	Mince rondelle de papier coloré qu'on lance par poignées lors de certaines festivités.
4. Mendier :	Quémander, quêter, solliciter
5. À l'égard de :	En ce qui concerne, envers
6. Se résoudre à :	Décider de
7. Monter d'un cran :	Gagner en importance
8. Un dérapage :	Action de s'écartez de ce qui est contrôlable
9. Se ravitailler :	S'approvisionner, se pourvoir
10. Vaquer à qqch :	S'adonner à qqch, se livrer à qqch
11. S'insurger :	Se rebeller, se révolter
12. Affluer :	Arriver en abondance
13. Une bâche :	Tissu en lin, en coton ou en fibres synthétiques, épais et imperméabilisé.
14. Jouxter :	Toucher, effleurer
15. Empilé(e) :	Accumulé(e), entassé(e)
16. Partir en vrille :	Déraper, devenir incontrôlable
17. S'embraser :	Prendre feu, se passionner
18. À la hauteur de :	À portée de, au niveau de
19. Un déploiement :	Un développement, une amplification
20. Un escadron :	Une troupe, une armée, un troupeau
21. Instamment :	Fortement, vigoureusement, obstinément
22. Pourrir :	Avarier, abîmer, détériorer
23. Bafoué(e) :	Ridiculisé, ironisé
24. Hérisser :	Horripiler, agacer, irriter, fâcher
25. L'asservissement :	La servitude, l'esclavage, la dépendance
26. La soumission :	L'obéissance, la subordination
27. La détresse :	Le drame, le malheur, le désastre